

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 42

Nb. de représentés : 8

Nb. d'absents : 3

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 43/2162 :

Société d'Exploitation Hôtelière des Casinos du Sud - Information sur le budget animation de la DSP Casino pour l'exercice 2024-2025

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofâ, DAMOUR Kichena, TIONOHOUÉ Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry, BANDAMA ATIAMA Yvonne.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul (par Madame CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela), PALIOD Marie Claude (par Monsieur DIJOUX Stéphano), MALET Viviane (par Monsieur David LORION), CADET André (Monsieur BALZANET Jonhy), BELLON Stéphen (par Madame PAPY Anne Marie), RIVIERE Christelle (par Madame ROUVRAIS Simone), ANDA Jean Gaël (par Madame HOARAU Brigitte).

ABSENTS :

MM. MOREL Didier, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 23 décembre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 10 décembre 2025.



David LORION

Accusé de réception en préfecture
942707074/20251217-43-2162-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

Affaire n°43/2162 : Société d'Exploitation Hôtelière des Casinos du Sud - Information sur le budget animation de la DSP Casino pour l'exercice 2024-2025.

Direction Générale des Services

Le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public passé entre la Ville de Saint-Pierre et la Société d'Exploitation Hôtelière des Casinos du Sud (SEHCS), celui-ci prévoit que l'autorisation des jeux est accordée en tenant compte de l'effort en matière culturelle et sportive.

Ainsi, au titre de l'exercice 2024-2025, les prestations réglées par la SEHCS au titre des différentes animations sont les suivantes :

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	
Bénéficiaires	Montant
JSSP	30 000
AJSBO	5 000
AS Capricorne	10 000
JSSP	30 000
Handball Club	15 000
Ravine Blanche Club	10 000
JSSP	30 000
JSSP	30 000
Total	160 000
MANIFESTATIONS CULTURELLES	
Bénéficiaires	Montant
ASS Rayons d'soleil	1 000
Commune de Saint-Pierre	250 000
Total	251 000
VIE DE LA COMMUNE	
Bénéficiaires	Montant
Commune de Saint-Pierre	250 000
Total	250 000
TOTAL BUDGET ANIMATION	
661 000	

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :**

- **DE PRENDRE ACTE de la participation de la SEHCS à la vie culturelle et sportive de la Commune pour l'exercice 2024-2025 dans le cadre du contrat de concession la liant à la Ville**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION